



Lycée  
Brossaud Blancho

# Secteur services

## **CAP A.P.R.**

(Agent Polyvalent de Restauration)

Le titulaire du CAP Agent Polyvalent de Restauration est un professionnel qualifié qui assure des tâches de préparation, d'assemblage et de mise en valeur de plats en respectant les consignes et la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité. Il est amené à mettre en place les espaces de distribution ou de vente et assure leur approvisionnement au cours du service. Il effectue aussi les activités de nettoyage et d'entretien. Il conseille le client et lui présente des produits prêts à consommer sur place ou à emporter et procède éventuellement à l'encaissement des prestations.

Il exerce son métier dans les établissements de production culinaire et / ou de distribution alimentaire.

## **CAP A.T.M.F.C.**

(Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif)

Le titulaire du CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif est un professionnel qualifié qui exerce des activités de services. Il assure des tâches de maintien en état dans un cadre familial ou collectif, telles que la préparation et le service des repas, l'entretien du linge, des matériels et des espaces de vie. Il contribue ainsi au bien être de la personne. Il se doit d'être discret, courtois, respectueux de la vie privée et aimer le contact humain.

## **BAC Professionnel A.S.S.P.**

(Accompagnement, Soins et Services à la Personne)

Le titulaire du Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne « option structures » est un professionnel qualifié qui exerce auprès de personnes dépendantes de façon constante ou temporaire. Il assure auprès de ces personnes des soins d'hygiène et de confort. Il peut être amené à réaliser des activités de promotion de la santé.

Ce professionnel aide aux actes de la vie quotidienne et au maintien de la vie sociale ; il doit posséder d'excellentes qualités humaines, avoir de la disponibilité, un bon équilibre nerveux, de l'organisation et de la méthode.

## **Mention Complémentaire Aide à domicile 1 an**

Le titulaire de la Mention Complémentaire « Aide à domicile » exerce ses fonctions auprès des familles, de personnes âgées ou de personnes handicapées vivant en logement privé, individuel ou collectif. Sa formation technique et humaine lui permet une approche globale de la personne et de répondre aux besoins de la vie quotidienne de ces personnes. Ainsi, il contribue au maintien de leur vie sociale.

Suite à l'obtention d'un CAP du secteur services, l'année de MCAD est une année d'approfondissement et de complément de connaissances ; c'est l'équivalent du *DEAVS*, Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale.

## **Formation Complémentaire Préparation Concours Aides soignants et auxiliaires de puériculture**

L'objectif de la formation complémentaire est la préparation au concours d'entrée dans les écoles d'aides-soignant(e)s ou d'auxiliaires de puériculture. La formation se déroule sur 10 semaines de cours et 8 semaines de stages.